

Académie de Nancy-Metz
PASI
Année scolaire 2007/2008

Dossier à retourner par mël
pasi@ac-nancy-metz.fr

EXPERIMENTATION DOSSIER D'ETABLISSEMENT OU D'ECOLE

ETABLISSEMENT ou ECOLE : Lycée Professionnel Charles JULLY

- Adresse : 59, Rue Maréchal Foch 57501 SAINT AVOLD Cedex
- Téléphone : 03.87.29.30.20
- Télécopie : 03.87.91.23.33
- Mël : ce.0570088@ac-nancy-metz.fr

(Si plusieurs écoles ou établissements sont concernés inscrivez la liste complète et précisez quelle école ou quel établissement pilote l'action)

LP Val de Fensch 57240 KNUTANGE
Et
LP Henri NOMINE 57215 SARREGUEMINES

INTITULE DE L'ACTION :

Précisez le thème, les niveaux concernés :

Expérimentation de la modularisation du CAP CSI

PERSONNE-CONTACT/ ANIMATRICE DE L'ACTION :

Nom : FLAMMANG Prénom : Jean-Marie
Statut : PLP Chef de Travaux STI
- Téléphone : 03.87.29.00.41
- Télécopie : 03.87.29.06.38
- Mël : JFlammang@ac-nancy-metz.fr

DECRIEZ VOTRE PROJET D'EXPERIMENTATION

- 1- Court descriptif de l'action (développement en cours ou encore à initier, méthodologie, calendrier)
- 2- Durée prévue de l'action
- 3- Public concerné (classes ou élèves, caractéristiques, spécificités, etc.)
- 4- Quel objectif principal vous donnez-vous ?
- 5- A quels problèmes, à quelles attentes répondez-vous ?
- 6- En quoi l'action (projetée ou en cours) est-elle « expérimentale », innovante, voire dérogatoire par rapport à une situation habituelle ?
- 7- L'action est-elle portée par une équipe ? Si oui, composition de l'équipe (répartition des tâches...)

N'hésitez pas à joindre tous les documents qui permettent de préciser le projet.

Sur la base de l'architecture modulaire réalisée par la DAFFPIC de l'Académie de Nantes en 2003, le LP Charles JULLY de SAINT-AVOLD se propose d'adapter le plan prévisionnel de formation de sa filière CAP CSI au niveau de l'enseignement professionnel. Ce même travail sera réalisé aux LP Henri NOMINE de Sarreguemines et Val de Fensch de KNUTANGE. Les trois équipes se rencontreront régulièrement pour échanger sur les pistes choisies et sur les résultats obtenus.

Le projet s'étendra sur 3 ans. La première année (2008/2009) permettra d'expérimenter ce principe sur une classe de CAP de la formation initiale afin d'en vérifier la faisabilité pratique tout en conservant le mode de validation CCF actuel. Si l'essai s'avère concluant, un cycle complet sera lancé sur les deux années suivantes. Ce dernier concernera un public mixte : 12 élèves de la formation initiale + 3 stagiaires au maximum de la formation continue. Dans cette deuxième phase, la validation du diplôme s'effectuera suivant le principe de la modularisation pour la partie professionnelle uniquement.

Le public concerné est une classe de CAP CSI, 15 élèves, constituée de publics prioritaires (ex SEGPA, 3^{ème} d'insertion) et d'un public de la formation continue dans la limite de 3 stagiaires de manière à ne pas dépasser le seuil de 15 apprenants en simultané. Cette ouverture à la formation continue permettra en particulier d'intégrer un public féminin ayant obtenu un diplôme de niveau V et souhaitant se réorienter vers le domaine industriel ou un public plus âgé pouvant bénéficier d'une partie du diplôme par la voie de la VAE.

Les objectifs que nous nous fixons sont les suivants :

- adaptation de notre plan prévisionnel de formation et de nos T.P. à la structure modulaire,
- création d'une banque de données pédagogiques,
- création d'un espace numérique de travail Quick place (Sarreguemines) dédié à cette expérimentation pour permettre les échanges pédagogiques entre les trois équipes, la collaboration avec les membres du PASI, la supervision des corps d'inspection et des personnels de direction.

Ce projet doit permettre la remotivation des élèves de la formation initiale par une pédagogie active. Par ce biais nous lutterons contre l'absentéisme et les sorties sans qualification. Il offrira également une opportunité pour les très bons éléments de mieux se préparer à une éventuelle poursuite d'étude en offrant un complément de formation après obtention de tous les modules nécessaires au CAP. L'insertion directe dans une Terminale BEP en serait ainsi facilitée avec pour objectif une candidature au Bac Pro. En ce qui concerne la formation continue, cette nouvelle organisation permettra plus de souplesse afin d'offrir des solutions plus pertinentes au public provenant du GRETA en tenant compte de son parcours scolaire et le cas échéant de la VAE.

Cette action est innovante dans la mesure où elle permettra de s'affranchir partiellement de la « contrainte temps » imposée classiquement pour l'obtention du diplôme. En effet, en fonction de son parcours préalable et de ses compétences, le candidat pourra faire valider son diplôme plus rapidement ou au contraire interrompre temporairement sa formation.

En ce qui concerne notre établissement, ce projet sera porté par une équipe de trois professeurs titulaires constituée de :

- M. Sylvain THIERY PLP Génie Mécanique Productive
- M. Nicolas SPADEA PLP Génie Mécanique Productive
- M. Robert SOLINAS PLP Génie Mécanique Maintenance

Il sera encadré par M. Jean-Marie FLAMMANG, Chef de Travaux STI, et l'ensemble de l'équipe de Génie Mécanique Maintenance apportera son soutien.

Ce projet a été validé par le CA en date du 14 juin 2007. Il est inscrit au contrat d'objectifs de l'établissement.

EVALUATION DU PROJET

- 1- Quels effets, quels impacts de votre action envisagez-vous au terme de l'action ? au cours de l'action ?
- 2- Comment comptez-vous les évaluer ? Quels indicateurs comptez-vous retenir ?
- 3- Comment comptez-vous rendre compte de votre action ?
- 4- L'action a-t-elle déjà été aidée, soutenue, accompagnée ?
- 5- Quelle serait, selon vous, l'aide efficace pour permettre l'expérimentation ?

N'hésitez pas à joindre tous les documents qui permettent de préciser le projet.

Les effets attendus de cette expérimentation sont :

- une diminution de l'absentéisme injustifié ainsi que des sorties sans qualification au niveau de la formation initiale
- une augmentation du taux de réussite au CAP
- une augmentation du nombre de poursuite d'études après le CAP
- une ouverture vers le public de la formation continue
- une ouverture plus large vers le public féminin.

Nos indicateurs d'évaluation seront les suivants :

- évolution du taux d'absentéisme injustifié
- évolution du nombre de sorties sans qualification
- évolution du taux de réussite au CAP
- évolution du nombre de poursuite d'études post CAP
- évolution du nombre de stagiaires de la formation continue
- évolution du nombre de filles inscrites en CAP

Le bilan de cette action sera effectué au travers des réunions regroupant les équipes des trois établissements concernés, de l'espace numérique de travail Quickplace ouvert aux équipes, au corps d'inspection et au PASI ainsi que des comptes-rendus qui seront rédigés au fur et à mesure.

Ce projet nécessite l'accompagnement du corps d'inspection pour garantir l'harmonisation académique des pratiques pédagogiques, organiser les réunions nécessaires et valider les choix des équipes dans le respect du cadre de l'expérimentation.

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION
(COMMISSION DEPARTEMENTALE DE VALIDATION DES CONTRATS D'OBJECTIFS)

Les critères de sélection sont multiples, par exemple :

- L'action est portée par une équipe, appuyée par la direction.
- L'action s'appuie sur un projet d'établissement.
- L'équipe a déjà produit des documents.
- Les effets sur les élèves sont précisés, à court terme, à long terme.
- Le projet entre en relation avec d'autres éléments dans l'établissement.
- L'action concerne différents niveaux de pratique (classe, vie scolaire, pratiques professionnelles).
- L'action peut présenter un intérêt pour d'autres équipes, quelques éléments sont transposables.
- L'action peut s'inscrire dans des axes académiques, nationaux.

Proposition d'acceptation	
Demande de renseignements complémentaires	

SUIVI :